

## MASTER 2

### MENTION DROIT PUBLIC DES AFFAIRES

# PARCOURS DROIT DE L'ÉNERGIE

Master Professionnel – Formation initiale et Apprentissage

## OBJECTIFS

L'objectif principal de ce diplôme est d'assurer la formation d'étudiants qui souhaitent se spécialiser en droit de l'énergie, domaine porteur, mais qui requiert des juristes une parfaite compréhension des réalités et des enjeux technico-économiques, industriels et sociaux.

En effet, depuis plusieurs années, le secteur de l'énergie connaît des bouleversements sans précédent en raison notamment de la nécessaire décarbonation de l'industrie. Cette mutation affecte profondément la structure industrielle et commerciale du secteur ; elle conduit à la diversification aussi bien des acteurs que des normes, l'Union européenne et l'échelon local occupant une place de plus en plus grande aux côtés des structures nationales. Le développement des marchés se conjugue avec la fonction de régulation, aux plans national et européen.

Outre ces transformations, le poids du secteur de l'énergie dans l'économie, ses dimensions stratégique, économique et technique en font un domaine politique et complexe, dont la gestion doit, de surcroît, être conciliée avec des impératifs comme la lutte contre le changement climatique et contre la précarité énergétique.

Sous l'angle juridique, les préoccupations majeures portent plus particulièrement sur :

- les grands enjeux qui sous-tendent le secteur dans un contexte de transition énergétique ;
- les obligations de service public assignées aux entreprises du secteur de l'énergie ;
- la concurrence et la régulation du secteur ;
- la sécurité d'approvisionnement, le développement des énergies renouvelables et la relance du nucléaire ;
- l'articulation des diverses politiques publiques (locales, nationales et européennes).

## PROFIL REQUIS

Les étudiants sont issus non seulement du Master 1 *Droit public des affaires Parcours Droit de l'énergie* de l'École de droit de la Sorbonne (EDS) mais aussi d'autres Masters 1 de l'EDS. Ils proviennent également d'autres Universités dans lesquelles ils ont accompli un Master 1 ou un Master 2 en droit. De façon générale, la formation accueille des étudiants motivés ayant un très bon niveau juridique.

## PRINCIPAUX DEBOUCHES

À l'issue de la formation suivie, les étudiants rejoignent l'administration, occupent des postes de juriste au sein d'entreprises publiques et privées ou préparent encore l'examen d'entrée au CRFPA.

Le Master peut être suivi en apprentissage : les étudiants sont ainsi trois jours par semaine dans une entité d'accueil (entreprise, cabinet, ou encore administration) et deux jours à l'Université. Cette formule présente l'avantage de fournir aux étudiants une première expérience professionnelle de grande qualité.

Pour les étudiants ne souhaitant pas réaliser un apprentissage, un stage d'une durée de trois mois est obligatoire.

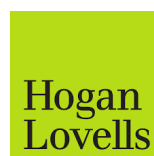
## CANDIDATURE

Dates et dépôt des candidatures : du 9 mars 2026 au 29 mars 2026 sur <https://ecandidat.univ-paris1.fr>

## POUR ALLER PLUS LOIN

Site de l'Association des Étudiants de la Sorbonne en Droit de l'énergie (AESDE) : <https://www.master-droit-energie-sorbonne.com>

## NOS PARTENAIRES



DE PARDIEU  
DE PARDIEU BRICAS WAFFEL

Ashurst



HERBERT  
SMITH  
FREEHILLS

GazelEnergie

## RESPONSABLE DE LA FORMATION

Jean-Charles ROTOULLIÉ – Professeur des Universités

12, place du Panthéon – 75005 Paris (Bureau 209)

[info-public.eds@univ-paris1.fr](mailto:info-public.eds@univ-paris1.fr)

Tel : +33 1 44 07 79 56 / +33 1 44 07 78 22

<b>Master 2 Droit de l'énergie</b>			
Intitulé des UE et des éléments pédagogiques		Volume Horaire	
		CM	TD
<b>Semestre 3</b>			
<b>UE 1 : Enseignements Fondamentaux</b>			
Cours obligatoire	<i>Méthodologie de la recherche et documentation juridique (obligatoire si non suivi en Master 1)</i>	9	-
Cours obligatoire	<i>Introduction générale au droit de l'énergie</i>	21	-
Cours obligatoire	<i>Introduction au droit de l'environnement industriel</i>	21	-
Cours obligatoire	<i>Introduction à l'économie de l'énergie et des infrastructures</i>	21	-
Cours obligatoire	<i>Introduction au droit des infrastructures</i>	21	-
<b>UE 2 : Enseignements Thématiques (3 séminaires au choix)</b>			
Séminaire optionnel	<i>Droit nucléaire</i>	21	-
Séminaire optionnel	<i>Droit de l'électricité et du gaz</i>	21	-
Séminaire optionnel	<i>Droit minier et pétrolier</i>	15	-
Séminaire optionnel	<i>Droit des énergies renouvelables</i>	21	-
Séminaire optionnel	<i>Droit et contentieux des contrats internationaux</i>	21	-
Séminaire optionnel	<i>Droit de l'environnement industriel approfondi</i>	21	-
Séminaire optionnel	<i>Droit du financement international</i>	21	-
<b>Bonification langue</b>		-	-
<b>Semestre 4</b>			
<b>UE 1 : Enseignements Techniques</b>			
Séminaire obligatoire	<i>Le système gazier et le système électrique</i>	9	-
Séminaire obligatoire	<i>Exploration et production d'hydrocarbures</i>	6	-
Séminaire obligatoire	<i>Les énergies renouvelables</i>	6	-
<b>UE 2 : Séminaires pratiques (choix de 2 séminaires optionnels en plus du séminaire obligatoire)</b>			
Séminaire optionnel	<b>Pratique de la régulation des marchés du gaz et de l'électricité :</b> <i>Accès aux réseaux et autres infrastructures ; Régulation des installations gazières ; Production et commercialisation d'électricité</i>	27	-
Séminaire optionnel	<b>Pratique des contrats énergétiques :</b> <i>Contrats miniers ; Contrats et énergies renouvelables ; Contrats de concession pétrolière et de partage de production</i>	27	-
Séminaire optionnel	<b>Pratique des contrats d'infrastructures :</b> <i>Contrats de construction ; financement de projets ; garantie de projets</i>	27	-
Séminaire obligatoire	<b>Conférences sur les enjeux du secteur de l'énergie</b>	3	-
<b>UE 3 : Mémoire</b>			
	<i>Soutenance de mémoire (de stage ou d'apprentissage) et Grand Oral</i>	-	-